

J'ai réagi en séance publique au Sénat (lire ci-dessous) lors de l'annonce de l'inscription à l'ordre du jour en plein été d'un projet de loi sur un sujet aussi sensible que le travail du dimanche. Cette question concerne tous les Français. Et je partage [l'analyse de Jean-Marc Ayrault](#), président du groupe socialiste de l'Assemblée Nationale, selon laquelle les conséquences de ce texte seraient – s'il était adopté – beaucoup plus lourdes que ne le dit le gouvernement. Je serai présent et vigilant lors de l'examen de ce texte par le Sénat.

Jean-Pierre Sueur

Extrait du compte-rendu intégral du 1er juillet 2009

M. Jean-Pierre Sueur. *"La proposition de loi relative au repos dominical, sujet qui intéresse nombre de nos concitoyens, doit être examinée à partir du 21 juillet. C'est une période fort propice à une importante mobilisation des salariés et des personnes qui s'intéressent à ce sujet... Je tenais à rendre hommage à une telle habileté, monsieur le président."*

.